

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 10-2009

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009 à 19H00, en la mairie de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents :

Mme Suzan Turpin, conseillère	siège #1
M. Roger Blais, conseiller	siège #2
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #4
M. Serge Déziel, conseiller	siège #5

Absences motivées :

M. Denis Cardinal, conseiller	siège #3
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Benoit Hébert est aussi présent.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

**10-193-09 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Serge Déziel

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et modifié.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

**10-194-09 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2009 (#09-2009)**

Il est proposé par M. Daniel Séguin

**QUE** le procès-verbal de la session tenue le 8 septembre 2009 (#09-2009) soit et est adopté tel que présenté.

**NOTE :** Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

**SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES**

Résolution #09-191-09 - Réponse de Monsieur Mario Laframboise en rapport à la fermeture des bureaux de poste.

**10-195-09 DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES/CHANTIER CANADA**

**CONSIDÉRANT** les résolutions #05-111-09 et #06-151-09 afin de demander des aides financières dans le dossier de la maison des jeunes ainsi que dans le dossier des services de la rue Nicholas;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a choisi de prioriser l'ajout de service d'égout sur la rue Principale et l'ajout de services municipaux sur la rue Lalande et jusqu'au chemin des Presqu'îles;

**CONSIDÉRANT** que les projets de la maison des jeunes et de la rue Nicholas seront reconsidérés au budget 2010;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

10-195-09 DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES/CHANTIER CANADA (suite)

Pour ces motifs,  
Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil demande au directeur général d'attendre au prochain budget avant d'envoyer les demandes d'aides financières dans le dossier de la maison des jeunes et de la rue Nicholas.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

10-196-09 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #200900518 À #200900608) (SEPTEMBRE 2009)

Il est proposé par M. Roger Blais

QUE les comptes payés par les chèques #200900518 à #200900608 pour un montant de 75 823,53\$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100156).

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

Madame Paulette Lalande, Maire, dresse un aperçu de sa correspondance du mois de septembre.

Une liste des correspondances reçues au bureau du Directeur général/Secrétaire-trésorier est déposée aux élu(e)s. (N/D annexe-A SEPTEMBRE 2009).

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h10  
2 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE SEPTEMBRE 2009

10-197-09 ANALYSE DES SALAIRES PAR POSTE VERSÉS (PAI#18-09 À PAI#19-09)

Il est proposé par M. Serge Déziel

QUE ce conseil ratifie les salaires par poste versés Pai#18-09 à Pai#19-09 couvrant la période du 23 août au 26 septembre 2009. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à 33 611,86\$

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment;
- Rapports mensuels de la consommation d'eau;
- Rapport mensuel de la cueillette des ordures et du recyclage;
- Rapport mensuel du Directeur du service des incendies;
- Rapport mensuel de l'animateur en loisirs.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

RAPPORT DES COMITÉ

A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

10-198-09 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil autorise les remboursements des frais de déplacements et de représentations suivants :

Serge Déziel	416,38\$
Suzan Turpin	218,98\$
Benoit Hébert (Repas départ M. Blais)	144,79\$

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

10-199-09 FIN DU CONGÉ SANS SOLDE DE M. SYLVAIN DESJARDINS

CONSIDÉRANT la résolution #05-114-09 en rapport au congé sans solde de M. Sylvain Desjardins ;

CONSIDÉRANT que le terme dudit congé est terminé ;

CONSIDÉRANT la lettre de M. Sylvain Desjardins en date du 28 septembre 2009 ;

CONSIDÉRANT que M. Sylvain Desjardins redevient disponible à titre d'inspecteur municipal adjoint ;

Pour ces motifs,  
Il est proposé par M. Roger Blais

QUE ce conseil considère que M. Sylvain Desjardins sera disponible pour remplacer M. Raoul Parisien lorsque ce dernier sera absent et que ce conseil retienne M. Sylvain Desjardins à titre d'inspecteur municipal adjoint tel que stipulé à la convention de travail ;

QUE M. Sylvain Desjardins ne sera pas de retour de façon permanente cette année afin de compléter son programme d'aide financière de son entreprise personnelle.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

10-200-09 PERMANENCE DE L'ANIMATEUR EN LOISIRS

CONSIDÉRANT l'embauche de M. Jason Carrière en avril 2009 à titre d'animateur en loisirs ;

CONSIDÉRANT que la période probatoire de M. Jason Carrière se termine le 20 octobre 2009 ;

CONSIDÉRANT que M. Jason Carrière a réussi cette période de probation avec de bons résultats ;

Pour ces motifs,  
Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil retienne les services de M. Jason Carrière à titre d'animateur en loisirs ;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

10-200-09 PERMANENCE DE L'ANIMATEUR EN LOISIRS (suite)

**QUE** la nouvelle convention soit préparée par le directeur général en y indiquant les nouvelles modalités suivantes :

- a) --\$/heure sur une semaine de 35 heures.
- b) Un horaire de travail préparé sur 3 périodes de 4 mois selon les besoins de la municipalité et de l'association des loisirs.
- c) Contrat pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2010.

**QUE** ladite convention soit signée par le maire, Mme Paulette Lalonde et le directeur général, M. Benoit Hébert afin de donnée effet à présente résolution.

**NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**  
Adoptée à l'unanimité.

10-201-09 CONTRAT D'INTÉGRATION AU TRAVAIL/AIDE FINANCIÈRE/JASON CARRIÈRE-ANIMATEUR/EMPLOI QUÉBEC

**CONSIDÉRANT** l'opportunité pour la Municipalité de Plaisance d'avoir une aide financière afin d'intégrer M. Jason Carrière à titre d'animateur en loisirs;

**Il est proposé par M. Serge Déziel**

**QUE** ce conseil accepte de participer à l'entente relative à la gestion d'un contrat d'intégration au travail pour l'animateur en loisirs;

**QUE** l'aide financière est de 8 517,60\$ sur une période de 26 semaines;

**QUE** ce conseil mandate le Directeur général à signer les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution;

**NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**  
Adoptée à l'unanimité.

10-202-09 DEMANDE DE COMMANDITE ROCKBANDFEST QUÉBEC

**CONSIDÉRANT** la demande de Rockbandfest Québec en date de septembre;

**CONSIDÉRANT** les discussions du conseil municipal;

**Il est proposé par Mme Suzan Turpin**

**QUE** ce conseil accepte de laisser gratuitement la salle pour la première journée aux conditions suivantes :

- Liste des personnes impliquées avec un répondant.
- Remise en état de la salle.
- Que tous les bris seront facturés à la personne responsable.

**QUE** l'organisme pourra ensuite louer la salle au coût régulier. Toutefois, s'il y avait des irrégularités majeures, il n'y aurait plus de location.

**NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**  
Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

10-203-09 RAID PULSE 2010

**CONSIDÉRANT** la demande de M. Thierry Raymond en date du 19 septembre 2009 pour réaliser la course d'aventure Raid Pulse le 19 juin 2010;

**CONSIDÉRANT** les discussions sur l'impact publicitaire d'un tel évènement;

**Pour ces motifs,  
Il est proposé par M. Daniel Séguin**

**QUE** ce conseil accepte que l'activité se tienne à Plaisance le 19 juin 2010 aux mêmes conditions que les années passées :

- Soutien du service des incendies (sécurité)
- Prêt des locaux - Salle municipale - Caserne
- animateur en loisirs - Établir les contacts - Personne ressource.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.**

**B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

**RÈGLEMENT #387-09/BAIGNADE INTERDITE**

Reporté.

**COMITÉ DE RECYCLAGE ET COMPOSTAGE DU 21 SEPTEMBRE 2009**

Les documents sont déposés au conseil pour analyse. Plusieurs informations seront envoyées à la population via le journal municipal. Entre autre la cueillette des feuilles du 9 novembre 2009.

**C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET RESTAURATION**

10-204-09 **PROCÈS-VERBAL/CCU 22 SEPTEMBRE 2009**

**CONSIDÉRANT** le dépôt du procès-verbal du CCU en date du 22 septembre 2009;

**Il est proposé par M. Suzan Turpin**

**QUE** ce conseil entérine les recommandations du comité et les résolutions #09-09-24 à 09-09-27.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.**

Une demande de dérogation mineure sera présentée en novembre au 268, Martin - Construction d'un solarium.

**COMPTE-RENDU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU 19 SEPTEMBRE 2009**

Retour sur le document résumé déposé par l'équipe de M. Varin - Fondation rue Principale. Les activités reprendront à la mi-novembre. Après la période électorale.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

D) LOISIRS ET CULTURE

COMPTE-RENDU DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS DU 21 SEPTEMBRE 2009

Le document résumé est déposé au conseil pour analyse.

E) TRANSPORT ET VOIRIE

CONTRAT DE NEIGE 2009-2010

Conformément aux dispositions prévues à la convention entre la municipalité et l'entrepreneur, un chèque visé de 10% du montant du contrat est déposé au bureau du directeur général.

10-205-09 DEMANDE DE M. JEAN-CLAUDE VERMETTE/MONTÉE ST-FRANÇOIS

**CONSIDÉRANT** la lettre de M. Jean-Claude Vermette en date du 28 septembre 2009 en rapport à un trou face à la propriété de M. Robert Parisien;

**Il est proposé par M. Roger Blais**

**QUE** ce conseil mandate l'inspecteur en voirie, M. Raoul Parisien pour ajouter de l'asphalte afin de corriger la situation et enlever le trou qui pourrait être dangereux pour la circulation des tracteurs.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.**

10-206-09 DEMANDE DE M. JEAN-CLAUDE VERMETTE/MONTÉE PAPINEAU

**CONSIDÉRANT** la lettre de M. Jean-Claude Vermette en date du 28 septembre 2009 en rapport à l'érosion sur un cours d'eau qui est en bordure de la montée Papineau.

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des transports du Québec est à préparer les sentiers de l'autoroute 50 et qu'il doit refaire une partie de la montée Papineau;

**CONSIDÉRANT** qu'il serait opportun de les informer de cette situation;

**Pour ces motifs,  
Il est proposé par M. Serge Déziel**

**QUE** ce conseil mandate le directeur général/secrétaire-trésorier de bien vouloir écrire aux responsables de la construction de l'autoroute 50 et en particulier aux personnes locales qui connaissent bien le secteur de les informer de la condition du cours d'eau qui est en bordure de la montée Papineau afin qu'il évalue les risques et qu'ils déterminent s'il est de mise de demander une autorisation au Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs pour ajouter de la pierre.

**NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.**

10-207-09 TRAVAUX RUE MARIE-CLAUDE

**CONSIDÉRANT** les recommandations du comité de transport et voirie;

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

10-207-09 TRAVAUX RUE MARIE-CLAUDE (suite)

CONSIDÉRANT les estimations de l'inspecteur en voirie, M. Raoul Parisien;

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil autorise l'inspecteur en voirie, M. Raoul Parisien à engager une dépense n'excédant pas 5 000\$ pour réaliser les travaux d'égouttement des eaux de la rue Marie-Claude;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à effectuer les paiements nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

10-208-09 CROIX DE CHEMIN MONTÉE ST-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT les différentes discussions en rapport aux croix de chemin de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'importance pour le conseil municipal de préserver notre patrimoine historique;

Il est unanimement proposé

QUE ce conseil exige que la croix de chemin à l'intersection de la montée St-François et de la route 148 soit replacée par le Ministère des transports du Québec hors de l'emprise mais sur la même propriété. Qu'elle doit conserver son apparence originale;

QU' une lettre soit écrite par le Maire, Mme Paulette Lalande au responsable du dossier de l'élargissement de la route 148 au Ministère des transports du Québec;

QU' une copie conforme soit envoyée au député de Papineau M. Norm MacMillan.

Adoptée.

F) RELATIONS AVEC LE MILIEU

10-209-09 GALA RECONNAISSANCE CHAMBRE DE COMMERCE 2009

Il est proposé par M. Roger Blais

QUE ce conseil autorise le paiement des billets de M. Raymond Ménard et de Mme Paulette Lalande au gala reconnaissance de la Chambre de commerce 2009.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

10-210-09 GALA SPORTIF ET CULTUREL 2009

Il est proposé par Mme Suzan Turpin

QUE ce conseil autorise le paiement des billets de M. Raymond Ménard, M. Serge Déziel, M. Daniel Séguin, M. Roger Blais et 2 billets aux personnes reconnues au Temple de la Renommée.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

10-210-09 GALA SPORTIF ET CULTUREL 2009 (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption  
de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

NOUVEAUX ITEMS

M.R.C. DE PAPINEAU

Les minutes sont disponibles au bureau municipal pour  
consultation.

La M.R.C. de Papineau a statué sur les dossiers suivants :  
Sablières et gravières : Locale  
Transport collectif : Régional  
Enfouissement des ordures : Régional

LOBBYISME

Une correspondance des commissaires au lobbyisme du Québec est  
déposée au conseil à l'attention des membres sortant qui  
quitteront le conseil.

BUDGET 2010 - ÉCHÉANCIERS

Novembre : Mot du maire + cueillette de données  
Décembre : Table de travail 12 décembre 2009  
Spéciale budget le 14 décembre 2009

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h40  
2 personnes sont présentes.

10-211-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 20H15

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption  
de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Paulette Lalande  
Maire

\_\_\_\_\_  
Benoit Hébert  
Directeur général/  
Secrétaire-trésorier